

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 17 MARS 2023 à 18h30.**

Présents : Mesdames Valérie VERNE, Claudine DUCHATEL, Martine POTOT, Marie-Claire DURIEZ, Danny FLORET, Messieurs Jean-Paul LEFAIT, Stéphane DEGREMONT, Rachid TERKI, Paul-Henri DESBROSSE, Stéphane DUBOIS, Marc CAZIER, Charles DERLY et Frédéric RICHARD.

Absents (excusés) : Madame Joséphine BERTHE (Pouvoir à Monsieur DEGREMONT), Monsieur Julien SIGNY.

Secrétaire : Madame Valérie VERNE.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu les excuses de Madame Joséphine BERTHE et Monsieur Julien SIGNY.

1) Adoption des procès-verbaux des 08 Juillet et 15 Novembre 2022

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si des observations sont à formuler sur les procès-verbaux de ces 2 séances.

Les procès-verbaux sont adoptés avec 14 voix pour.

2) Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose Madame Valérie VERNE comme secrétaire de séance.

La proposition est adoptée avec 14 voix pour.

3) Demande de subvention DSIL/DETR pour la rue des Quénelets

Monsieur le Maire expose le plan de financement pour les travaux de la rue des Quénelets. Il insiste sur le fait qu'un plan de financement reste prévisionnel, car la commune n'est pas certaine d'obtenir toutes les subventions.

La proposition est adoptée avec 14 voix pour.

4) Renouvellement du dispositif primo accédant de la CAPSO

Monsieur le Maire explique que la délibération est prise chaque année, il s'agit uniquement d'un renouvellement.

Monsieur le Maire indique que depuis que la commune a décidé d'adhérer à ce dispositif, 5 foyers ont pu bénéficier de cette prime.

La proposition est adoptée avec 14 voix pour.

5) Vente de la maison rue des Ecoles

Monsieur le Maire explique que la précédente délibération ne pouvait pas être prise en même temps que la décision de déclassement.

Il est de ce fait nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour valider la mise en vente de la maison.

La proposition est adoptée avec 12 voix pour et 2 abstentions.

6) Compte Administratif – Compte de Gestion

Monsieur le Maire explique qu'à ce jour, il n'a pas été possible d'obtenir de validation définitive. Le vote est donc reporté au moment du budget primitif, dans la 1^{ère} quinzaine du mois d'avril.

7) Questions diverses

Monsieur le Maire informe que des commerçants ambulants se sont installés sur la commune :

- Une rôtisserie les mercredi après-midi et dimanche matin ;
- Une fleuriste, pour les fêtes occasionnelles.

Monsieur le Maire expose qu'il a eu une réunion à la CAPSO sur l'élaboration du PLUID : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Déplacement ; ce document sera commun aux 53 communes qui composent la CAPSO et remplacera chacun des PLU qui existent actuellement.

Cela permettra une harmonisation de l'urbanisme dans le territoire et servira de document de référence à tout document d'urbanisme.

Le Schéma Cyclable Intercommunal est également en cours d'élaboration ; son but étant de favoriser les déplacements à vélo sur le territoire.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire a été validé lors du conseil communautaire de la CAPSO, ainsi, il ne devrait pas y avoir d'augmentation de la TFB ni de la TEOM.

Il faudra toutefois attendre le vote du budget pour en avoir la certitude.

Une participation financière pour l'achat de cuve de récupération d'eau de pluie a été votée.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut résider sur le territoire de la CAPSO, acquérir le matériel auprès d'un professionnel du territoire et transmettre la demande dans les 2 mois suivants l'achat.

La participation forfaitaire se fera sous forme de bon d'achat Happy Kdo, du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2024.

Monsieur le Maire répond aux questions orales reçues au préalable.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h06.